



CANTON DE L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix, le vendredi 17 décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Etaient présents : M. HUBERT TARDIF- M. PHILIPPE LEBALLEUR - MME CHANTAL VILLALARD - MME DANIELLE PORTHE - M. JEAN-DOMINIQUE GILLIS - MME CLAUDINE MORVAN LEBREC'H - M MICHEL PASSANT - M. ALPHONSE PAGNON – MME ANNIE PARAGE - MME JULITA SALBERT –M. MICHEL VRAY - MME MARTINE LEONHARDT - M. ERIC FROMANT - MME DANIELE DEBOUT– M. ALAIN PINTE – MME ANNICK PETILLON - MME AGNES TELLIER –MAD. ARMELLE CHAPALAIN - MME ALEXANDRA GILLARDIN – M. FRANÇOIS DELAIS – MME MARYVONNE MAZERI - MME YVETTE LE GALLO -M. FRANÇOIS CRIGNON - MME DANIELE THIBAUT - MME MICHELE RENOU - M. KAMEL GHEMMOUR -

<u>ABSENTS REPRESENTES :</u>	MME ELODIE THABOUREY	POUVOIR A MME CHANTAL VILLALARD
	M. YVES TRÉZIÈRES	POUVOIR A M. HUBERT TARDIF
	M. THIERRY MALHERBE	POUVOIR A M. FRANÇOIS DELAIS
	M. ALAIN DEBRETAGNE	POUVOIR A M. ALPHONSE PAGNON
	M. JEAN-MARIE MIRALLES	POUVOIR A M. MICHEL PASSANT
	MME MARIE-VIOLAINE GABUT	POUVOIR A MME DANIELE THIBAUT

SECRETARE DE SEANCE : MME JULITA SALBERT

Le procès verbal de la séance du 5 novembre 2010 est approuvé sans observation.

Adoption de l'ordre du jour

Ajout des Points :

N°23 - Tarifications emplacements forains

N°24 - Bail du restaurant de la plage – avenant n°2

N°25 - Cadeau à l'occasion d'un départ en retraite

N°26 - Garantie d'emprunts à la SA d'HLM Immobilière 3F pour la construction de 11 logements 22 rue Chantepie Mancier

Informations du Maire

Monsieur le Maire, en cette période particulièrement neigeuse, remercie les agents de la ville pour la qualité du travail et leur préparation à réagir en cas de chute de neige importante.

Il précise que l'inauguration des Ateliers du nouveau Centre Technique Municipal, chemin des 3 sources aura lieu le vendredi 21 janvier prochain à 11 h 30. A cette occasion les diplômes des médailles d'honneur communales seront remis au personnel. L'après midi les portes seront ouvertes aux Adamois qui désireront visiter le site.

Eric MUNIER, Directeur du CALVA et de la Maison de l'Isle Adam prend sa retraite après 35 ans de bons et loyaux services à l'Isle Adam. Isabelle LENOIR, son adjointe le remplacera.

Le calendrier prévisionnel des réunions 2011 du conseil municipal est remis à l'ensemble des conseillers municipaux.

Eclairage public

Au cours des deux dernières années l'éclairage public du quartier de la Garenne a été entièrement rénové. 146 mats ont été changés. L'ancien dispositif utilisait une puissance de 14 120 watts alors que le nouveau en utilise 9 730, soit une économie d'environ 31 %. De même, place de la cascade 13 anciens mats ont été remplacés par 6 nouveaux faisant passer la consommation de 1137 watts à 420 watts. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'agenda 21 mis en place dans la ville et du développement durable.

Marianne d'Or

La ville a reçu au titre des efforts fournis dans le cadre de l'environnement et du développement durable, une Marianne d'Or, notamment grâce aux travaux réalisés à la plage depuis les 10 dernières années. Elle sera remise officiellement par le président de l'association le 9 janvier, lors de la cérémonie des vœux du Maire.

RAPPORT N° 1 – DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des décisions du Maire n°66/2010 à 74/2010

Décision n°66-2010- non utilisé

Décision n°67-2010

Dans le cadre du marché public relatif à l'entretien et au nettoyage de l'école primaire Balzac et de l'Espace Culturel Michel Poniatowski – validation de l'avenant n°1 au marché de service conclu avec la société MANULAV intégrant des interventions complémentaires estimées par l'entreprise titulaire à une plus-value mensuelle de 150.47 €HT, soit 179.96 €TTC

Décision n°68-2010

Signature avec le Conseil Général du Val d'Oise et l'association « Connaissance de l'Art contemporain, » d'une convention pour la mise en place d'un cycle de trois conférences organisé au centre d'Art Jacques Henri Lartigue pour un montant de 1308 €, subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil Général.

Décision n°69-2010

Dans le cadre du marché public de services relatif aux prestations de sécurité et de gardiennage signature d'un avenant n°2 relevant le montant maximum annuel de commande de 25 083.61 €HT (30 000 €TTC) à 36 000 €HT (43 053 €TTC) pour le lot n° 1 – prestation de sécurité-sureté sur le site de la Plage de l'Isle Adam.

Décision n°70-2010

Dans le cadre des travaux de rénovation du portail et de la clôture du Parc du Prieuré, validation des avenants n°1 au lot 1 (VRD électricité et éclairage) pour la dépose et le remplacement de caniveaux pour une plus value égale à 2 372.50 €HT, soit 2 837.51 €TTC et au lot n°2 (serrurerie) pour la fabrication de panneaux cintrés pour une plus value de 1 700 €HT, soit 2 033.20 €TTC

Décision n°71-2010

Signature du renouvellement du bail du C.I.O. pour les locaux mis à disposition de l'Education Nationale au 6 allée Le Nôtre à l'Isle Adam.

Décision n°72-2010-

Dans le cadre du marché de travaux correspondant à l'aménagement d'une piste cyclable allée Le Nôtre, validation de l'avenant n° 1 au marché pour un certain nombre d'interventions complémentaires estimés par l'entreprise titulaire, société DTP2I pour un montant de 69 496.05 €HT

Décision n°73-2010-

Signature avec le groupe DIAC d'un contrat de crédit-bail mobilier pour un véhicule utilitaire RENAULT Master Fourgon affecté au service Voirie, pour une durée de 48 mois, 50 000 kilomètres, un loyer mensuel de 600.83 € TTC et une option d'achat finale en cas d'acquisition de 2 397.68 €TTC

Décision n°74-2010-

Souscription d'un contrat avec la société LIXXBAIL pour la location d'un photocopieur pour un montant trimestriel de 3 000 €HT.

RAPPORT N° 2 – BUDGET VILLE – DECISION MODIFICATIVE N°4

Le Conseil Municipal par 29 voix pour et 4 abstentions

Approuve la décision modificative n° 4 au budget 2010 de la ville pour un montant en section d'investissement de 243 825 € tant en recettes qu'en dépense et un montant de 218 186 € en section de fonctionnement tant en recettes qu'en dépenses soit une somme de 462 011 €

RAPPORT N° 3 – SUBVENTIONS 2011 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal par 29 voix pour et 4 abstentions,

Approuve le montant des subventions de fonctionnement allouées, pour l'année 2011 aux différentes associations, et dit que le versement de ces subventions s'effectuera mensuellement par douzième aux associations CALVA, CSL, CMIA, Culture et Loisirs ainsi qu'au CCAS. Pour les autres associations, il s'effectuera un seul versement jusqu'à 760 € et deux versements (en mars et en septembre) pour les subventions d'un montant supérieur à 760 € et trimestriellement pour l'Office de Tourisme

Mmes et MM. Debout, Parage, Leonhardt, Tellier, Pagnon, Vray, présidents d'association, ne prennent pas part au vote.

RAPPORT N° 4 – TAXE SUR L'ELECTRICITE

Le Conseil Municipal, par 29 voix pour et 4 voix contre

- instaure la taxe sur l'électricité sur la Ville de l'Isle Adam
- en fixe le taux à 4 %
- dit qu'elle prendra effet avec la nouvelle taxe sur la consommation finale d'électricité au 1^{er} janvier 2011

RAPPORT N° 5 - BUDGET VILLE – 2011

Le Conseil Municipal par 29 voix pour et 4 voix contre

Approuve le budget primitif 2011 de la Ville, voté comme suit, en recettes et en dépenses,

Section de fonctionnement	16 273 868 €
Section d'investissement	5 040 296 €
TOTAL :	21 314 164 €

RAPPORT N°6 - BUDGET PLAGE - 2011

Le Conseil Municipal par 29 voix pour et 4 voix contre

Approuve le budget primitif 2011 de la Plage voté comme suit, en recettes et en dépenses

Section de fonctionnement	521 000 €
Section d'investissement	217 405 €
TOTAL :	738 405 €

RAPPORT N° 7 - INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Fixe L'indemnité de conseil allouée aux receveurs de la commune au tarif maximum autorisé pour l'année 2010.

RAPPORT N°8 – INDEMNITE DE GARDIENNAGE DES EGLISES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte le versement pour l'année 2010 de l'indemnité de gardiennage de l'église fixé par arrêté préfectoral et dit que cette indemnité sera revalorisée chaque année suivant les directives de la Préfecture.

RAPPORT N°9 – CONVENTION AVEC LE CLUB ADAMOIS DE LA FORCE POUR UNE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux au club adamois de la force pour la mise à disposition de locaux dans le cadre de l'exercice de son activité durant les vacances scolaires et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à sa signature.

RAPPORT N° 10 - INDEMNISATION DE SINISTRES

accepte, à l'unanimité

le versement d'un montant de 1 255.80 € correspondant à un remboursement de sinistre

RAPPORT N°11 – REPARTITION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES DE 2010

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité,

La répartition de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à recouvrer par l'émission de titre de recettes pour les logements de la ville mis en location

**RAPPORT N° 12 – CONVENTION D’OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT – PRESTATION DE SERVICE
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ;**

Le Conseil Municipal à l’unanimité,

Autorise Monsieur le Maire ou la personne ayant délégation pour le faire à signer avec la Caisse d’Allocations Familiales, la convention d’objectifs et de financement pour le Relais d’Assistants Maternelles.

RAPPORT N° 13 – ATTRIBUTION DE BOURSES COMMUNALES

Le Conseil Municipal à l’unanimité,

Accepte le versement d’une bourse communale d’étude d’un montant de 40 € pour chaque élève ayant déposé un dossier suivant les critères approuvés par le Conseil Municipal.

**RAPPORT N° 14 – PLAN DE RECOLEMENT DECENNAL ET PROCES VERBAL DE RECOLEMENT
DES CAMPAGNES PEINTURES ET SCULPTURES**

Le Conseil Municipal à l’unanimité,

Approuve le plan de récolement du musée d’art et d’histoire Louis Senlecq, approuve les procès verbaux de récolement pour les fonds de peintures et de sculptures et valide la nouvelle numérotation donnée aux œuvres à l’issue des ces campagnes

**RAPPORT N° 15 – INSCRIPTION A L’INVENTAIRE DE LA VILLE DES ŒUVRES ACQUISES PAR LE
MUSEE EN 2010**

Le Conseil Municipal à l’unanimité,

Accepte l’inscription à l’inventaire de la ville des œuvres acquises ou reçues en don par le musée en 2010

**RAPPORT N° 16 – MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
ASSAINISSEMENT DE PARMAIN L’ISLE ADAM**

Le Conseil Municipal à l’unanimité,

Approuve la modification des articles 2 et 14 du SIPIA et adopte les nouveaux statuts

**RAPPORT N° 17 – AVENANT N°3 AU MARCHE D’ENTRETIEN ET D’EXPLOITATION DES
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET CONNEXES DES BATIMENTS COMMUNAUX AVEC
FOURNITURE ET GESTION DES COMBUSTIBLES**

Le Conseil Municipal par 29 voix pour et 4 abstentions

Autorise Monsieur le Maire ou la personne ayant délégation pour le faire à signer l’avenant n°3 au marché d’installation et d’exploitation des installations de chauffage et connexes des bâtiments communaux avec fourniture et gestion des combustibles.

**RAPPORT N° 18 – ATTRIBUTION DU MARCHE DE SERVICES CONCERNANT LES TRANSPORTS
PARASCOLAIRES ET SOCIOCULTURELS 2011 A 2013**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité

Approuver le choix de la Commission d’Appel d’Offres et attribue le marché pour une durée initiale de une année, renouvelable 2 fois pour des périodes supplémentaires de une année chacune à la société CEOBUS – 35 rue des Fossettes 95650 GENICOURT

Autoriser le Maire ou la personne ayant délégation pour le faire, à signer les documents relatifs à ce marché

**RAPPORT N° 19 – ACTION SOCIALE DU PERSONNEL – GRATIFICATION DE LA MEDAILLE
D’HONNEUR COMMUNALE**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, adopte la gratification de la médaille d’honneur communale au titre de l’action sociale attribuée au personnel communal et en fixe les montants.

RAPPORT N° 20 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil Municipal, à l’unanimité,

Arrête le tableau des emplois

RAPPORT N° 21 – TARIF DE LOCATION DES SALLES DU CHATEAU CONTI

Le Conseil Municipal, par 29 voix pour et 4 abstentions,

Fixe le tarif de location des salles du Château Conti

RAPPORT N° 22 – DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE LA PROPRIETE SITUEE 22 RUE CHANTEPIE MANCIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, constate que la propriété sise au 22 rue Chantepie Mancier aujourd'hui inoccupée n'a plus l'affectation de bien communal et prononce la désaffectation et le déclassement du domaine public de ce site, pour l'intégrer dans le domaine privé de la ville

RAPPORT N° 23 – TARIFICATION DES EMPLACEMENTS FORAINS

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les nouveaux tarifs pour les emplacements utilisés par les forains

RAPPORT N° 24 – AVENANT N°2 AU BAIL DE LOCATION DU RESTAURANT DE LA PLAGE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve l'avenant n°2 au bail de location du restaurant de la plage et autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à le signer.

RAPPORT N° 25 – DEPART EN RETRAITE DU DIRECTEUR DU CALVA - CADEAU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'achat d'un cadeau à l'occasion du départ en retraite du Directeur du CALVA et de la Maison de L'Isle Adam, d'un montant maximum équivalent au bon d'achat offert aux agents de la ville pour le même nombre d'années de travail.

RAPPORT N° 26 – GARANTIE D'EMPRUNTS A LA SOCIETE IMMOBILIERE 3F

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

D'accorder sa garantie à la SA d'HLM Immobilière 3F à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt PLAI d'un montant total de 240 000 euros et autorise le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le prêteur la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur la SA d'HLM Immobilière 3F.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures.

Le Député-Maire,

Axel PONIATOWSKI.-